

Médecine Universitaire Suisse

Rapport annuel 2020

23 juin 2021

Sommaire

Avant-propos	2
A. Rapport d'activité	3
1. Comité de direction	3
2. Commissions spécialisées	4
2.1. Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires	4
2.2. Collège des Directeurs Médicaux (CoDIM)	5
2.3. Commission des directrices et directeurs des soins (FA PDI)	5
3. Travaux des groupes de travail	6
3.1. Groupe de travail Indicateurs de qualité	6
3.2. Groupe de travail Prévention de la grippe	6
4. Secrétariat	7
5. Mandats et projets	7
5.1. Coordination nationale des maladies rares (kosek)	7
5.2. Swiss Transplant Cohort Study (STCS)	8
5.3. Plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations »	8
5.4. Stratégie NOSO	9
5.5. Stratégie Antibiorésistance	9
5.6. Évaluation de la loi sur la transplantation	9
5.7. Registres	9
5.8. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)	9
6. Aperçu des activités en 2021	10

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

L'association unimedsuisse fournit à ses membres des plateformes de discussion établies et permet des prises de position ainsi que des projets communs. Ce dispositif s'est révélé une base importante de la gestion de la crise pendant la pandémie de Covid-19. Les responsables des hôpitaux universitaires suisses ont utilisé les structures d'unimedsuisse pour entretenir des échanges réguliers par vidéoconférence. Ils ont ainsi pu examiner les possibilités pour s'entraider dans la lutte contre la pandémie, renforcer le réseau national des soins de santé et mettre en œuvre rapidement des solutions conjointes. Au plus fort de la pandémie de Covid-19, les cinq hôpitaux universitaires ont démontré l'importance de leur rôle dans le système de santé suisse, leur engagement et leur intense collaboration pour le bien des patients.

Étant donné le défi majeur posé par la pandémie de Covid-19, unimedsuisse a revu l'ordre de priorité de ses projets en 2020 pour se concentrer sur les questions d'actualité importantes et les évolutions politiques. Le rapport annuel 2020 est essentiellement consacré à ces projets, qui ont enregistré des avancées malgré la pression considérable. Au nom du Comité, je tiens à remercier de leur engagement tous les membres des commissions spécialisées et groupes de travail, les nombreux spécialistes qui ont soutenu unimedsuisse ainsi que le secrétariat.



Bertrand Levrat
Président de Médecine Universitaire Suisse

A. Rapport d'activité

La sixième année de l'association depuis sa fondation en 2015 a été marquée par la pandémie de coronavirus. Les membres ont impérativement dû accorder la priorité au Covid-19, ce qui a fortement influencé bon nombre de projets en cours. Le rapport annuel 2020 présente le travail fourni au sein des instances et du secrétariat de l'association ainsi que l'état d'avancement des mandats et des projets qu'unimedsuisse mène et accompagne.

1. Comité de direction

Le Comité se compose des directeurs des hôpitaux, des directeurs médicaux des hôpitaux universitaires et des doyens des facultés de médecine. Les membres de l'association sont l'Hôpital universitaire de Bâle, la Faculté de médecine de l'Université de Bâle, l'Inselspital de Berne, la Faculté de médecine de l'Université de Berne, les Hôpitaux universitaires de Genève, la Faculté de médecine de l'Université de Genève, le Centre hospitalier universitaire vaudois, la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne, l'Hôpital universitaire de Zurich, ainsi que la Faculté de médecine de l'Université de Zurich.

Étaient membres du Comité au 31.12.2020 :

- Bâle : Prof. P. Schär, Dr W. Kübler, Prof. J. Steiger (à partir du 1.11.20)
- Berne : Prof. C. L. Bassetti (à partir du 1.8.20), Dr h.c. Uwe E. Jocham, Prof. Urs P. Mosimann
- Genève : Prof. C. Gabay, B. Levrat (président), Prof. A. Perrier
- Lausanne : Prof. J.-D. Tissot, Prof. P. Eckert (à partir du 1.1.20), Prof. M. Roth-Kleiner (31.12.20)
- Zurich : Prof. R. Weber (vice-président), Prof. G. Zünd, Prof. J. Hodler

Ont quitté le Comité en 2020 : Prof. J.-B. Wasserfallen, Prof. Ch. A. Meier, Prof. H.-U. Simon et O. Peters. Le Comité les remercie de leur engagement pour unimedsuisse dans le cadre de différents organes, groupes de travail et mandats.

Trois réunions du Comité ont eu lieu en 2020. Leurs sujets prioritaires étaient le Covid-19, le développement de la qualité, les maladies rares/la kosek et l'agenda politique. Le Comité s'est consacré aux thèmes suivants :

- Sa principale activité a été la gestion de la pandémie de Covid-19 : l'instance a été utilisée pour échanger des expériences, aborder des préoccupations politiques et convenir d'une collaboration étroite. Ces travaux ont été communiqués publiquement dans trois [communiqués de presse](#).
- Le nouveau groupe de travail Prévention de la grippe a élaboré à l'intention du Comité des champs d'action en vue d'une démarche conjointe des hôpitaux universitaires pour la prévention de la grippe 2020/2021 pendant la pandémie de Covid-19. Un appel commun au personnel a été envoyé en septembre.
- unimedsuisse s'engage activement dans la mise en œuvre des mesures clés du concept national maladies rares. Dans ce cadre, unimedsuisse s'est impliquée dans l'association « Coordination nationale des maladies rares » (kosek) tant au niveau des ressources humaines qu'au niveau financier. unimedsuisse a également financé une partie des coûts de la collaboration entre la kosek et la base de données « Orphanet Suisse », car il est essentiel pour le projet de rendre visibles les offres des hôpitaux relatives aux maladies rares.
- Dans le domaine du développement de la qualité, les positionnements concernant une stratégie nationale en matière de registres ainsi qu'un registre suisse des implants ont été mis à jour et publiés. Des candidatures ont été soumises pour la Commission fédérale pour la qualité.
- La mise en relation avec les acteurs importants au niveau national s'est poursuivie en 2020, notamment lors de la rencontre annuelle avec l'OFSP et d'un échange avec le professeur M. Fey sur la médecine hautement spécialisée.

- En 2020, l'association s'est exprimée à travers des prises de position sur les projets suivants : Vis-à-vis de la Confédération, concernant le 2^e volet du programme de maîtrise des coûts dans le cadre de la révision de la LAMal, le droit réglant la procédure de consultation relatif à la révision de la LAMal « Renforcement de la qualité et de l'économicité », l'adaptation de l'OAMal en vue du développement des critères de planification et de l'ajout de principes pour le calcul des tarifs, l'Ordonnance sur l'analyse génétique humaine concernant les applications médicales ainsi que le développement de la qualité de la Confédération. À l'égard de H+, unimedsuisse a pris position en ce qui concerne les exigences structurelles minimales pour la prévention des infections associées aux soins ainsi que le concept de développement de la qualité. Vis-à-vis de la CDS, l'association unimedsuisse s'est positionnée par rapport aux procédures de rattachement à la CIMHS de la pédiatrie, de l'oncologie et de la chirurgie pédiatrique, des tumeurs gynécologiques complexes ainsi que de la cardiologie et de la chirurgie cardiaque congénitales et pédiatriques.

2. Commissions spécialisées

unimedsuisse dispose de trois commissions spécialisées permanentes qui assurent la coordination entre les membres et qui cherchent à élaborer des bases de discussion et des solutions.

2.1. Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires

La Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires est organisée en commun avec la Conférence active des hôpitaux universitaires H+ depuis 2017. Les membres de la Commission des directeurs étaient les suivants en date du 31.12.2020 : Dr W. Kübler (présidence), Dr h.c. Uwe E. Jocham, B. Levrat, Prof. P. Eckert, O. Peters et Prof. G. Zünd. La Commission est épaulée par le secrétariat de H+, la directrice de H+ A.-G. Bütikofer et la secrétaire générale d'unimedsuisse A. Nienhaus.

En 2020, quatre réunions de la Commission des directeurs d'hôpitaux se sont tenues en lien avec la Conférence active des hôpitaux universitaires H+. Les sujets traités comprenaient notamment les suivants :

- Positions stratégiques en rapport avec des thèmes de politique financière, tels que la politique tarifaire, des questions relatives au financement des hôpitaux universitaires, la compensation des coûts supplémentaires et des pertes de gains dus à la pandémie de Covid-19. Il existe ici une coopération étroite avec l'Unifin, l'organe de coordination des directrices financières et directeurs financiers des hôpitaux universitaires.
- Lancement de la campagne pour l'indemnisation des prestations des hôpitaux universitaires. Les activités ont été menées par un groupe de travail composé de U.E. Jocham, O. Peters et St. Janz, avec l'aide d'une agence de communication. Elles ont été rapportées notamment lors de la première conférence de presse de bilan des hôpitaux universitaires relative à la pandémie le 1.7.2021, et dans un communiqué de presse publié en septembre à l'occasion de la consultation d'unimedsuisse et des hôpitaux universitaires sur l'OAMal concernant les critères de planification et le calcul des tarifs. Durant la session d'automne, le sujet des conditions de financement difficiles des hôpitaux universitaires a en outre fait l'objet d'une interpellation au Conseil national.
- Concertation avec H+ en ce qui concerne les thèmes politiques actuels : cela englobe essentiellement la coordination de la collaboration lors des procédures de consultation entre H+ et unimedsuisse afin de pouvoir exploiter des synergies.

Dans le contexte de la pandémie, la Commission des directeurs d'hôpitaux a créé un nouveau groupe qui s'est réuni par vidéoconférence chaque semaine ou toutes les deux semaines sous le titre « Échange sur le Covid-19 » pendant les deux vagues.

- Durant la première vague, à partir de mi-avril, ces réunions d'échange ont principalement porté sur les mesures pour lutter contre la pandémie et la saturation des différents hôpitaux universitaires. Elles ont ainsi facilité les transferts de patients des hôpitaux surchargés de

Suisse romande vers la Suisse alémanique. En outre, ce cadre a permis de préparer l'échange avec l'OFSP et de discuter des bases pour la conférence de presse sur le bilan du 1.7.2021.

- À partir d'octobre 2020, l'échange hebdomadaire a été utilisé pour évaluer conjointement l'évolution de la deuxième vague, échanger au sujet des problématiques actuelles, formuler des préoccupations communes dans la gestion de la pandémie et, si nécessaire, les exprimer par courrier aux responsables politiques. Durant la deuxième vague, les sujets prioritaires ont été notamment la saturation des unités de soins intensifs, la surcharge de travail du personnel, la problématique du report des opérations ainsi que la préparation de la vaccination contre le Covid-19 dans les hôpitaux et les différents cantons.

2.2. Collège des Directeurs Médicaux (CoDIM)

Le CoDIM est formé par les directeurs médicaux des hôpitaux universitaires. Étaient membres du CoDIM au 31.12.2020 : Prof. J. Hodler, Prof. U. P. Mosimann, Prof. A. Perrier (présidence à partir de juillet 2020), Prof. M. Roth-Kleiner (à partir du 31.12.2020) et Prof. J. Steiger (à partir du 1.11.2020). Ont quitté le CoDIM en 2020 : Prof. J.-B. Wasserfallen et Prof. Ch. A. Meier.

En 2020, le CoDIM s'est réuni à quatre reprises pour traiter les thèmes suivants :

- En raison de la pandémie de Covid-19 : échange d'expériences, transfert de patients et coordination nationale des unités de soins intensifs, sollicitation du groupe de travail Prévention de la grippe et collaboration avec celui-ci ainsi qu'envoi de courriers au personnel concernant la prévention de la grippe 2020/2021
- La qualité est restée un sujet prioritaire en 2020. Le groupe de travail composé des responsables qualité des cinq hôpitaux universitaires a poursuivi son travail sur les indicateurs de qualité, intégré à cet effet des domaines spécialisés supplémentaires et analysé de premières données de registre.
- Sollicitation d'un groupe de travail sur les nombres de cas minimums. L'objectif est de prendre position par rapport aux nombres de cas minimums basés sur des données probantes, qui sont au service d'une assurance qualité fondée de façon systémique.
- Discussions de fond et préparation des travaux du Comité dans le projet sur les maladies rares de la Coordination nationale des maladies rares (kosek). Les principaux sujets ont été le financement de la kosek ainsi que le soutien de la procédure de demande de subventions de registres de l'ISPM (selon l'art. 24 LEMO).
- Discussion au sujet des directives internes pour la mise en œuvre des traitements onéreux / art. 71a-d OAMal
- Échange concernant la stratégie en matière de registres
- Échange avec la Commission des directrices et directeurs des soins sur des thèmes relatifs à la qualité et sur les revues de mortalité et de morbidité (RMM)
- Projets de politique de santé en cours et représentation d'unimedsuisse dans les comités de projets correspondants, tels que le conseil de fondation de Swisstransplant, Avenir de la formation médicale, les comités de l'ISFM et l'IQM

2.3. Commission des directrices et directeurs des soins (FA PDI)

La FA PDI se compose des directrices et directeurs des soins des hôpitaux universitaires. Étaient membres de la FA PDI au 31.12.2020 : P. Adomeit (Insel Gruppe, à partir du 1.10.2020), G. Brenner (USZ, présidence), I. Gisler Ries (USB, à partir du 1.8.2020), I. Lehn (CHUV), M.-J. Roulin (HUG). Ont quitté la FA PDI en 2020 : U. von Allmen, Dr J. Martin.

En 2020, la FA PDI s'est réunie à trois reprises pour traiter les points suivants :

- Orientation stratégique de la Commission, nouvelle composition et nouvelle présidence à partir d'octobre 2020
- Échange d'expériences sur la pandémie de Covid-19 et courrier commun des hôpitaux universitaires au personnel concernant la prévention de la grippe 2020/2021

- La définition des rôles et l'élaboration d'un concept relatif aux exigences minimales vis-à-vis des « Nurse Practitioners » (infirmiers praticiens) ont été définies comme nouveaux thèmes prioritaires. Un premier échange à ce sujet a eu lieu avec le Comité.
- Échange d'expériences avec le Collège des Directeurs Médicaux sur des thèmes relatifs à la qualité et sur les revues de mortalité et de morbidité (RMM) ; mise en place d'un atelier commun concernant l'amélioration de la qualité et la sécurité des patients dans le système de santé suisse avec Anthony Staines en 2021
- Concertation sur les consultations politiques en cours et sondages concernant des questions pertinentes pour les directrices et directeurs des soins

3. Travaux des groupes de travail

En raison de la pandémie, les activités des groupes de travail ont été limitées à l'essentiel en 2020. C'est pourquoi les activités qui ont été poursuivies en 2020 sont présentées en premier ci-après.

3.1. Groupe de travail Indicateurs de qualité

Le groupe de travail se compose des responsables qualité des hôpitaux universitaires. Membres au 31.12.2020 : Prof. P. Chopard (HUG), Dr F. Giuliani (USZ), M. Roth-Kleiner (CHUV), Dr F. Rüter (USB, présidence) et U. Sollmann (Insel Gruppe). Nous remercions tout particulièrement A.C. Griesser, qui a dirigé le groupe de travail avec beaucoup d'engagement depuis sa création, avant de quitter le CHUV à l'automne 2020. Nous souhaitons également rendre hommage au professeur H.-U. Rothen, qui a fait preuve d'un engagement indéfectible en faveur de l'assurance qualité au sein du groupe de travail et dont le décès au printemps 2020 laisse un grand vide.

Le groupe de travail a tenu diverses réunions : il est parvenu à établir une bonne collaboration, basée sur la confiance, entre les hôpitaux universitaires concernant la qualité. En 2020, il a élaboré les définitions pour des indicateurs de qualité communs en matière de CLABSI (CDC) et d'accident vasculaire cérébral, et analysé de premières données de registre à ce sujet. En outre, des indicateurs de qualité pour la cardiologie et l'urologie ont pu être déterminés lors de deux conférences virtuelles avec les directions de service. Le groupe de travail s'est par ailleurs exprimé sur le concept de H+ et des fédérations d'assureurs relatif aux contrats de qualité conformément à la prochaine révision de la LAMal visant au développement de la qualité. L'élaboration du calendrier pour la mise en œuvre des indicateurs de qualité communs est prévue pour 2021. La dépendance vis-à-vis de la révision de la LAMal visant au développement de la qualité, qui entrera en vigueur en 2021, l'évolution de la pandémie ainsi que les ressources de personnel pour la mise en œuvre des projets dans les hôpitaux universitaires demeurent des défis majeurs.

3.2. Groupe de travail Prévention de la grippe

Le groupe de travail a été formé en 2020 avec la vision « Prévention de la grippe 2020/21 conjointe des hôpitaux universitaires pendant le Covid-19 ». Il se compose d'infectiologues ainsi que de représentantes et représentants du domaine de l'hygiène hospitalière des hôpitaux universitaires. Étaient membres au 31.12.2020 : Dr F. Banderet (USB), Prof. J. Marschall (Insel Gruppe), Dr A. Iten (HUG), Dr L. Senn (CHUV), Dr S. Rampini et Prof. H. Sax (USZ).

Le groupe de travail a suivi trois orientations principales : dans un courrier commun, il a incité le personnel à se faire vacciner contre la grippe et à continuer de respecter les mesures d'hygiène. Par ailleurs, un échange de données régulier concernant les taux de vaccination du personnel, la prévalence de la grippe nosocomiale ainsi que la consommation de solution hydroalcoolique doit avoir lieu. La plateforme de discussion doit en outre être utilisée pour l'échange d'expériences durant la saison grippale actuelle et à venir.

4. Secrétariat

Le secrétariat d'unimedsuisse gère les affaires du Comité et les tâches administratives du Comité et du CoDIM, coordonne des positionnements et des prises de position, accompagne les divers groupes de travail de l'association sur le plan du contenu et sur le plan administratif et siège dans différents organes de projets avec des partenaires. En outre, le secrétariat de la kosek a été intégré dans unimedsuisse en juin 2017. Pour ce travail, unimedsuisse emploie Agnes Nienhaus en qualité de secrétaire générale, Rahel Zainhofer en qualité d'assistante et Christine Guckert Delasoie chargée de la mise en œuvre des projets de la kosek, pour un taux d'occupation total de 180 %. Julie Perrin a été engagée d'avril à octobre pour la coordination des projets de la kosek en remplacement de congé de maternité. Nous profitons de l'occasion pour la remercier de son engagement.

La pandémie de Covid-19 a engendré un bond du numérique en ce qui concerne les conférences virtuelles et une réorganisation du travail d'équipe. Le télétravail obligatoire au deuxième semestre a pu être appliqué sans problème avec les infrastructures informatiques disponibles et les appareils mobiles.

Un travail approfondi a été réalisé entre autres dans les domaines suivants :

- Organisation d'un échange régulier entre les directeurs concernant la pandémie de Covid-19
- Concertation et mesures de communication relatives au Covid-19
- Point de vue politique et principes des nombres minimaux de cas
- Participation à l'infographie consacrée aux recommandations pour les registres
- Monitoring politique
- Coordination de la rencontre au sommet avec l'OFSP
- Règlementation et indemnisation des traitements innovants coûteux

5. Mandats et projets

unimedsuisse s'est engagée dans de nombreux projets et programmes nationaux et a coopéré avec ses partenaires du secteur de la santé et du monde de la formation. L'association possède des représentantes et des représentants actifs à l'échelon national pour les institutions mentionnées ci-dessous. Elle a ainsi apporté aux projets d'envergure nationale ses connaissances professionnelles issues de la médecine universitaire en sa qualité d'organisation de spécialistes.

Durant l'année sous revue, les expertes et experts impliqués ont impérativement dû donner la priorité au Covid-19. C'est pourquoi nous mettons ici l'accent sur des projets qui ont progressé. La liste suivante n'est par conséquent pas exhaustive.

5.1. Coordination nationale des maladies rares (kosek)

En 2020, unimedsuisse est restée très engagée sur le plan opérationnel dans la mise en œuvre des projets de la Coordination nationale des maladies rares (kosek) et y a apporté une contribution financière substantielle. Au niveau du personnel, elle s'engage dans le projet à travers le professeur J.-B. Wasserfallen, qui préside la kosek, et le secrétariat général d'unimedsuisse, qui dirige le secrétariat de la kosek.

Depuis sa création en 2017, la kosek a bien avancé dans ses projets visant à améliorer la prise en charge des personnes atteintes de maladies rares. Les mesures du concept national maladies rares (CNMR) et les bases conceptuelles de l'ASSM de 2016 concernant la mise en place, la coordination et la reconnaissance des offres de soins ont été rendues opérationnelles et mises en œuvre progressivement. Début juin 2020, les reconnaissances des six premiers « centres pour les maladies rares » en tant qu'offres diagnostiques interdisciplinaires ont été prononcées. Ces centres assurent les prestations de soins en Suisse alémanique et en Suisse romande. Ces reconnaissances ont reçu un large écho médiatique. La deuxième procédure de reconnaissance de centres pour les maladies rares a été ouverte en 2020. En outre, la procédure pour les centres de référence et les réseaux a été ouverte dans deux domaines pilotes en juillet 2020.

La kosek a par ailleurs établi avec succès une collaboration systématique avec Orphanet Suisse au cours de ces dernières années. Les reconnaissances de la kosek correspondent à l'évaluation d'Orphanet ; les reconnaissances et réseaux peuvent donc être directement répertoriés dans Orphanet. La kosek finance en outre les charges supplémentaires supportées par Orphanet pour améliorer la saisie des offres de Suisse alémanique à travers des contributions financières des hôpitaux universitaires pour 2019 et 2020.

En tant que sponsor du Registre suisse des maladies rares (RSMR), la kosek contribue également à la mise en œuvre des mesures du Conseil fédéral pour la constitution de registres. Avec le soutien de la kosek et les lettres de soutien des hôpitaux universitaires, le Registre suisse des maladies rares (RSMR) a introduit en mars 2020 une demande de subventions au sens de l'art. 24 LEMO, qui a été acceptée à l'automne 2020.

Les négociations concernant le financement de ces trois piliers de la kosek se sont intensifiées en 2020. D'une part, la collecte de fonds a pu être poursuivie avec succès. D'autre part, une convention de prestations, qui soulage financièrement l'organe responsable et réduit la dépendance par rapport à la collecte de fonds, a pu être conclue avec l'OFSP pour 2021. De plus, à partir de 2021, le RSMR sera subventionné à hauteur de CHF 250 000 par an pendant cinq ans. Une solution pour le financement à long terme d'Orphanet doit encore être trouvée. C'est pourquoi unimedsuisse prolonge ses contributions financières pour 2021.

5.2. Swiss Transplant Cohort Study (STCS)

unimedsuisse est l'organe responsable de la Swiss Transplant Cohort Study (STCS). Cette dernière est financée conjointement par le Fonds national, les membres de l'association Médecine Universitaire Suisse et l'Hôpital cantonal de Saint-Gall. Malgré le défi majeur posé par la pandémie de Covid-19, les tâches liées à la tenue du registre, la présentation et diffusion des informations annuelles ainsi que la mise à disposition des données pour la recherche ont été exécutées comme prévu dans l'exercice sous revue. Fin décembre 2020, 6157 patientes et patients étaient répertoriés dans la STCS, et la cohorte active en comptait 5056.

En 2020, les jalons suivants ont été franchis : la demande pour une « infrastructure des données axée sur la recherche et un service d'intégration des données (DIS) » a été introduite auprès du FNS. Elle concerne le financement octroyé par le FNS pour la période allant de juillet 2021 à décembre 2024. Un modèle de financement en fonction des cas, reposant sur des coûts imputables pour l'assurance de la qualité, a été développé avec unimedsuisse. La mise en œuvre du nouveau modèle de financement nécessite de clarifier la forme juridique de la cohorte. La coopération avec la SHCS dans le domaine de la numérisation et de la mise en place du DIS a été développée. L'implémentation du nouveau système de base de données STCS Django se déroule selon le calendrier fixé, et la migration est prévue pour mi-2021.

Les objectifs pour 2021 restent axés sur l'introduction d'un mécanisme de financement en fonction des cas à partir de 2022, la réorganisation au sein de la nouvelle entité juridique définie, une consolidation de la STCS en tant que cohorte d'importance nationale au même titre que la SHCS et en tant que modèle pour la médecine hautement spécialisée, ainsi que la poursuite de toutes les activités scientifiques et coopérations internationales. À l'été 2021, un rapport national sera publié sur la qualité de la prise en charge avec une attention particulière aux résultats à long terme pour toutes les transplantations d'organes solides.

5.3. Plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations »

L'association Médecine Universitaire Suisse est représentée dans le comité d'orientation du plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations 2019-2021 » par le docteur M. Nebiker (Insel Gruppe). Le plan d'action 2019-2021 comprend les domaines suivants : la formation du personnel médical spécialisé, les processus et la gestion de la qualité, les structures et ressources dans les hôpitaux ainsi que les relations publiques.

Durant l'année sous revue, la formation du personnel médical spécialisé dans le cadre de formations continues dans les hôpitaux et de congrès des sociétés spécialisées a été limitée. Le soutien des sociétés spécialisées est crucial pour la réussite du plan d'action. Pour une meilleure visibilité, l'intégration des modules de base dans la formation des spécialistes et du don d'organe/de la mort cérébrale dans le catalogue des objectifs didactiques de la SSMUS a été examinée avec la SSMIG. L'objectif d'harmonisation des processus entre les hôpitaux a été atteint. Le « Swiss Donation Pathway » a été remanié et transposé dans la nouvelle structure. En outre, un schéma DCD ainsi qu'un formulaire de consentement pour les proches ont été approuvés.

5.4. Stratégie NOSO

Médecine Universitaire Suisse est représentée par le professeur J. Marschall (Insel Gruppe) auprès de la Stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins (NOSO) de l'OFSP. Le but global de la stratégie NOSO est de réduire les infections associées aux soins et d'éviter la propagation d'agents pathogènes potentiellement dangereux dans les hôpitaux et les EMS.

Début 2021, les exigences structurelles minimales en matière de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins pour les hôpitaux de soins aigus ont été publiées. La mise en œuvre des exigences minimales, y compris l'organisation d'un symposium, la prévention des infections nosocomiales dans la formation (élaboration de mesures) ainsi des évaluations intermédiaires du projet sont prévues en 2021.

5.5. Stratégie Antibiorésistance

unimedsuisse contribue à la Stratégie nationale Antibiorésistance (StAR) et est représentée par le professeur Nicolas Müller (USZ) pour ce qui est des aspects de médecine humaine (StAR M).

Les mesures de la stratégie contre l'antibiorésistance concernent les êtres humains, les animaux, l'agriculture ainsi que l'environnement et sont réparties en huit champs d'action. La stratégie suit l'approche One Health. En 2020, les sous-projets relatifs aux directives en matière de prescriptions et à l'antibiogouvernance ont été poursuivis, et un groupe de travail a été formé pour la surveillance du clostridioides difficile en Suisse.

5.6. Évaluation de la loi sur la transplantation

unimedsuisse est représentée par le docteur M. Rusca (CHUV) dans le groupe d'accompagnement de l'évaluation de la loi sur la transplantation.

5.7. Registres

L'ANQ, la FMH, H+, l'ASSM et unimedsuisse sont conjointement responsables des recommandations pour la mise en place et l'exploitation de registres de santé. En 2020, un prospectus intitulé « Créer un registre de santé, c'est investir dans l'avenir ! », rédigé par les institutions partenaires, a été publié. Ce [prospectus](#) fournit des informations pratiques sur l'histoire, le fonctionnement, l'utilité et les types de registres existant en Suisse.

Outre l'amélioration de la qualité de la tenue des registres, unimedsuisse œuvre également à une vaste harmonisation et à la concentration sur les collectes des données en Suisse. unimedsuisse a publié à cet effet une prise de position, dans laquelle elle demande au Conseil fédéral d'élaborer une stratégie globale concernant les registres médicaux, de mieux intégrer les objectifs en matière de politique de santé et de recherche ainsi que de définir de manière uniforme les mécanismes de financement manquant de clarté.

5.8. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

unimedsuisse est représentée par le professeur J. Hodler en tant qu'invité à l'assemblée plénière et au comité de l'ISFM. La position de la médecine universitaire peut y être présentée. Lors de la Journée de

réflexion de l'ISFM en janvier 2020, le professeur J. Hodler a présenté la formation continue des médecins du point de vue des hôpitaux universitaires et démontré par des faits que tous les spécialistes et cadres proviennent du système public (nombre de places de formation postgraduée par rapport aux départs des hôpitaux).

6. Aperçu des activités en 2021

unimedsuisse continuera en 2021 de mettre l'accent sur la maîtrise de la pandémie de Covid-19, car la médecine universitaire assume un rôle social particulier à cet égard et peut fortement contribuer à mettre un terme à la situation épidémique par le biais de ses prestations de soins et de recherche. Par ailleurs, l'association souhaite faire progresser les projets en cours dans le domaine du développement de la qualité et des offres relatives aux maladies rares ainsi que contribuer à des solutions viables pour les hôpitaux universitaires et le système de santé. Étant donné la forte pression financière qui pèse sur les hôpitaux universitaires en raison de la pandémie, l'indemnisation de leurs prestations restera un sujet important.